



Ministère des Solidarités et de la Santé

[Accueil](#) > [Actualités](#) > [Presse](#) > [Discours](#) > **Discours de Madame Agnès BUZYN - Grand âge et autonomie**

Discours de Madame Agnès BUZYN - Grand âge et autonomie

publié le : **03.07.19**

[Autonomie](#) | [Discours](#) | [Discours de Agnès Buzyn](#) | [Personnes âgées](#) | [Social](#)

Discours d'Agnès BUZYN « Lancement de la mission sur les métiers du grand âge »
Mercredi 3 juillet 2019

Madame la ministre, chère Myriam El-Khomri,
Mesdames et messieurs les parlementaires,
Cher Dominique Libault,
Cher Jean-Philippe Viquant,
Mesdames et messieurs les représentants des associations et fédérations,
Mesdames et messieurs les directeurs d'établissements et de services,
Mesdames, messieurs,

Nous voilà donc réunis pour une nouvelle étape, qui est une étape majeure dans la réforme du grand âge et de l'autonomie que nous sommes en train de construire.

J'espère que vous ne m'en voulez pas d'interrompre pendant quelques minutes votre journée de travail sur les innovations dans le secteur médico-social pour installer officiellement la mission sur les métiers du grand âge.

Vous êtes très nombreux, représentants des secteurs et des métiers du grand âge, tous impliqués dans des dynamiques de transformation. Alors l'occasion était trop belle, je m'en serai voulu de ne pas la saisir.

Le 28 mars dernier, pour la remise des résultats de la grande concertation, à laquelle vous êtes nombreux à avoir participé, j'avais fait part des grands principes de la méthode que j'allais adopter pour mettre en œuvre cette réforme.

De la méthode, il en faut pour aborder cet enjeu formidable, pour saisir de manière claire et distincte nos forces, nos faiblesses, et pour être à la hauteur de nos ambitions.

Nombre des pistes évoquées lors de cette concertation ont d'ailleurs été confirmées dans le cadre du grand débat national.

Ce que nous avons entendu, c'est une véritable angoisse des Français, de tous les Français sans exception, parce qu'aucune famille n'est épargnée.

J'ai encore bien présent à l'esprit mon premier grand débat à Trappes, et l'intervention poignante d'un homme qui, en voyant à la télévision que j'étais à quelques kilomètres de chez lui, n'a pas hésité une seconde et a pris sa voiture pour venir me questionner, en bousculant un peu le protocole.

Il voulait me parler de sa mère âgée, pour laquelle il s'inquiétait beaucoup.

Et cet homme n'est pas un cas isolé, si l'on tient compte des tendances et des récurrences observées dans ce grand débat, et qui sont, je crois, autant de symptômes de l'angoisse que j'évoquais.

Ces Français :

- ▶ ce sont des retraités qui ont à leur charge un parent très âgé et qui doivent payer l'EHPAD avec leurs propres pensions ;
- ▶ ce sont des proches aidants qui se démènent parfois au prix de leur propre santé pour le maintien à domicile d'un père ou d'une mère ;
- ▶ ce sont des personnes âgées, d'abord et avant tout, qui ont peur de peser sur leurs enfants et leurs petits-enfants.

S'agissant des professionnels, je connais leur dévouement mais je connais aussi leurs inquiétudes et leurs conditions de travail souvent très difficiles.

Pas plus tard que la semaine dernière, à l'occasion de la canicule qui a frappé notre pays, je me suis rendue dans le Gard, à Lunel.

Là-bas, sous une chaleur de plomb, j'ai rencontré deux aide-soignantes, Sylvie et Marine, dans un Service de soins infirmiers à domicile.

Il y a des rencontres qui marquent, voire qui bouleversent, et je peux vous dire que celle-là en fait partie.

Dans des conditions extrêmes, et vous avez en mémoire les températures enregistrées la semaine dernière, ces femmes prodiguaient les soins à une personne âgée ayant perdu en grande partie son autonomie : elles les prodiguaient pourtant avec la même attention et avec une humanité remarquable.

Ces exemples ne sont que des exemples, mais ils renforcent ma détermination à valoriser ces métiers, à valoriser les métiers du grand âge et de la perte d'autonomie, et j'y reviendrai.

En définitive, le calendrier tel qu'il a été fixé, c'est bien celui d'une grande loi qui doit nous permettre de faire face au choc démographique à venir.

Ce sont en effet des données simples, que nous devons tous avoir en tête, je crois. En 2050, près de 5

Nous devons penser plus loin ; de façon plus ambitieuse.

Et je crois que je ne vous apprend rien, à vous qui êtes ici aujourd'hui. Car l'objectif de votre journée de travail, c'est justement de penser des réorganisations, des transformations des modes de travail qui changeront le quotidien des professionnels, des aînés, des aidants.

Nous devons créer des réflexes de prévention, pour repousser au maximum la perte d'autonomie et permettre le maintien à domicile.

Cela passera par de l'information sur les comportements de santé, évidemment : je veux que chacun sache comment préserver son autonomie le plus longtemps possible, en adaptant les bons comportements très tôt. Diffuser ces comportements, vous savez que c'est, dans toutes mes actions, une priorité absolue.

La transformation des modes de vie et des comportements à la perspective du vieillissement, c'est bien cela, la révolution qu'il nous faut mener.

Cela passera aussi par un réflexe d'aménagement des logements.

Avec Julien Denormandie, nous mettrons en œuvre un programme ambitieux d'adaptation simple des logements, parce que des équipements élémentaires peuvent éviter des chutes aux conséquences parfois très graves sur l'autonomie.

Pour créer ces réflexes, nous utiliserons les bons leviers de sensibilisation, et je pense en particulier au rendez-vous de prévention lors du passage à la retraite, qui est en train de se développer.

Et ces réflexes, nous devons aussi les avoir à l'échelle de l'organisation de la vie sociale toute entière. Ce sont nos espaces urbains, nos équipements, nos transports, qui devront permettre demain permettre à un maximum de nos concitoyens de rester autonomes.

Pour que ceux qui le souhaitent restent chez eux le plus longtemps possible, nous devons aussi accompagner les transformations des services à domicile.

Les services à domicile de demain devront être davantage :

- ▶ Polyvalents, à travers la promotion de modèles intégrés de tous les types de soins et d'aide à domicile, tarifés pour prendre en compte les temps de coordination et de formation, qui sont indispensables.
- ▶ Ils devront être adaptés aux besoins de la personne, en intégrant notamment des actions de prévention de la perte d'autonomie, ainsi que la capacité à intervenir dans des organisations plus souples, modulaires, mutualisées, pour répondre aux aspirations des personnes âgées.
- ▶ Les services à domicile doivent pouvoir mieux se coordonner avec l'environnement de la personne âgée : avec les proches aidants, avec les professionnels de santé et avec les intervenants associatifs, chaque fois que c'est pertinent.
- ▶ Les services à domicile devront aussi être plus valorisants et capables de mieux fidéliser les professionnels, grâce à une organisation repensée, et je sais que vous évoquez des pistes très

Bien entendu, il y a des moments, des stades de perte d'autonomie où le maintien à domicile ne sera plus possible.

Nous allons encourager très concrètement les formes pertinentes d'habitat intermédiaire entre le maintien à domicile et l'établissement.

Partir de son domicile ne doit pas, ne doit plus vouloir dire que l'on se déracine, que l'on quitte son « chez-soi ». Nous soutiendrons une offre de lieux de vie qui seront aussi des « chez-soi ».

Cette idée semble simple. Mais je sais qu'elle est partagée. Et c'est souvent avec des idées simples que l'on fait des politiques fortes.

Une autre grande orientation du projet de loi, c'est un changement de modèle de l'EHPAD. De plus en plus, les EHPAD prennent en charge les personnes les plus dépendantes. C'est une réalité. Et nous nous sommes adaptés à cette réalité en augmentant le nombre de soignants.

Mais je crois que nous devons engager un changement plus profond du modèle même de l'établissement, pour mieux accompagner ce mouvement de fond.

Ce n'est pas parce que les établissements connaissent ce mouvement qu'ils ne doivent pas être des lieux où les personnes où les personnes se sentent aussi chez elles ; de vrais lieux de vie, c'est-à-dire, des lieux où il fait bon vivre, synonymes de sérénité pour tous. Des lieux que l'on ne redoute plus.

Ce que nous allons proposer, c'est de poursuivre l'augmentation progressive du nombre de personnels au contact des aînés.

Mais c'est aussi de faire des établissements de véritables lieux d'expertise technique et de soutien aux familles comme aux professionnels.

Bien entendu, nous devons rénover en urgence les établissements qui connaissent des difficultés majeures. C'est un premier niveau de réponse. Un niveau nécessaire, mais pas suffisant.

Nous allons aussi encourager, accompagner, financer des restructurations, pour :

- ▶ développer des formes d'accueil plus souples, qu'il s'agisse d'accueil de jour, de nuit, ou d'accueil temporaire pour offrir un répit aux aidants ;
- ▶ pour développer aussi des modes d'accueil plus spécialisés, avec des unités renforcées et des espaces aménagés pour les personnes atteintes de troubles du comportement ;
- ▶ enfin il faudra développer des solutions de soutien au maintien à domicile, adossées à l'expertise et aux ressources des EHPAD, et c'est tout l'enjeu de l'aménagement de lieux de formation ou d'animation pour les professionnels du territoire et pour les aidants.

Parmi les axes du projet de loi, je voudrais enfin en mentionner un qui me tient à cœur. C'est l'effort qui sera fait pour baisser le reste à charge des personnes qui se sentent étranglées par la perspective ou la réalité de la perte d'autonomie.

Ces premiers jalons seront posés dans le cadre du vote de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2020. Ils seront donc annoncés dans ce calendrier, à l'automne.

Je rappelle les deux sujets sur lesquels le Premier ministre nous a demandé de travailler pour des mesures à mettre en place dès 2020 : le soutien au secteur de l'aide à domicile ; l'investissement dans les établissements prenant en charge des personnes âgées.

S'agissant du soutien à l'aide à domicile, nous proposerons de franchir une première étape en avançant, a minima, dans le sens d'une homogénéisation des tarifs, aujourd'hui très disparates selon les territoires, et d'un financement des temps de coordination, de formation et de prévention.

Par ailleurs, je veux aussi que nous favorisions dès 2020 une meilleure prise en charge des personnes âgées dans le secteur hospitalier, en cohérence avec la réforme que je mène actuellement sur la santé.

Parmi la population âgée de 80 ans et plus, 2 personnes sur 5 sont hospitalisées chaque année. Ces passages, souvent évitables, accroissent les risques. Je veux que nous puissions y remédier en garantissant, dans chaque territoire, l'existence d'une stratégie de prévention des hospitalisations évitables des personnes âgées.

Des équipes mobiles de gériatrie seront déployées, à terme, à l'échelle de chaque territoire pour intervenir à domicile et en EHPAD, avec pour objectif d'éviter les hospitalisations évitables et garantir le fonctionnement des filières d'admission directe.

Et je voudrais simplement rappeler que nous généralisons le versement de l'actuelle prime d'assistant de soins en gérontologie (ASG) à tous les aides-soignants des EHPAD, en la subordonnant à la réalisation d'une formation sur les spécificités de la prise en charge de la personne âgée, et en levant les verrous inutiles.

C'est un point sur lequel je me suis déjà engagée et auquel je suis très attentive.
[Installation de la mission El-Khomri]

Alors évidemment, cette mesure pour les aides-soignantes est une première étape dans la réflexion globale sur les métiers.

En règle générale, toute la réforme du grand âge ne réussira que si un préalable majeur est rempli : celui de l'attractivité des métiers du grand âge.

Nous y sommes, nous lançons un grand chantier, et j'en suis très heureuse.

Avant de laisser la parole à Myriam EL-KHOMRI, qui entrera dans le détail sur sa méthode, ses priorités, je voudrais simplement vous faire part de 4 messages, qui sont autant de convictions et qui dessinent le cap que nous suivrons :

► La première de ces convictions, je l'ai dit mais je me permets d'insister, c'est que la future réforme du grand âge ne pourra pas réussir sans un travail de fond sur l'attractivité des métiers.

Mais il faudra aussi accompagner la transformation de l'offre de prise en charge de nos aînés que j'évoquais à l'instant.

Les métiers de demain ne seront plus ceux d'aujourd'hui.

Par exemple : nous devons impérativement travailler à la polyvalence des formations et des compétences, pour que les barrières entre les établissements et les services à domicile tombent ; nous devons permettre à chacun de mieux intégrer la prévention dans les formations comme dans les pratiques.

Quoiqu'il en soit, notre ambition, c'est de redonner du sens aux métiers du grand âge, en répondant à l'aspiration de professionnels qui ont choisi ces métiers parce qu'ils sont profondément humains.

► Notre troisième conviction, c'est qu'il faut donner à cette mission un caractère très opérationnel. Ses résultats seront rendus à l'automne, pour être intégrés dans le projet de loi qui sera présenté à la fin de l'année.

Ce n'est pas une énième mission, une énième concertation. Nous sommes déjà dans l'action.

► Enfin, les recommandations de la mission doivent être suivies dans le temps long. Il est aussi demandé à Myriam EL KHOMRI de proposer un mode d'organisation pérenne pour que le sujet des métiers du grand âge soit mieux piloté, en concertation avec les parties prenantes concernées.

Chère Myriam,

Votre expérience tant professionnelle que politique sont évidemment des atouts majeurs pour cette mission. Vous connaissez parfaitement les problématiques des conditions de travail, que les personnels ont beaucoup évoquées dans la concertation.

Ces sujets vous tiennent très profondément à cœur, je le sais et cela ne m'étonne pas puisqu'il s'agit aussi de justice sociale.

Je sais que nous partageons beaucoup de convictions. Je sais aussi que vous connaissez l'exercice de l'Etat, sa grandeur, sa rigueur, sa complexité. C'est avec une immense confiance que je vous confie cette mission.

Je vous passe à présent la parole.

PDF **Discours - Madame Agnès BUZYN - Grand âge et autonomie - SEUL LE PRONONCE (...)**
[Téléchargement \(422.1 ko\)](#).